



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 28 MARS 2018

COMITÉ DIRECTEUR DES MARDI 27 ET MERCREDI 28 MARS 2018 DÉCISIONS

Le Comité Directeur, qui s'est réuni hier et aujourd'hui au siège de la Ligue Nationale de Rugby, a donné lieu aux décisions suivantes :

FINALES 2018 DE TOP 14 ET PRO D2

Le coup d'envoi de la finale de TOP 14, qui se jouera le samedi 2 juin au Stade de France (Saint-Denis), est programmé à 20H45. Celui de la finale de PRO D2, dimanche 6 mai au stade Ernest-Wallon (Toulouse), est programmé à 15H00.

SITUATION INTERMÉDIAIRE DU NOMBRE DE JIFF PAR FEUILLE DE MATCH

Un point concernant la situation du nombre de JIFF par feuille de match depuis le début de la saison a été présenté lors du Comité Directeur, arrêté à la **20^e journée de TOP 14** (10-11 mars) et à la **26^e journée de PRO D2** (8, 9 et 11 mars), après application des règles de pondération prévues par les règlements (étant précisé que pour cette 2^e situation intermédiaire, les deux feuilles de match les plus élevées et les deux feuilles de matches les plus basses en nombre de JIFF ont été écartées du calcul de la moyenne). Un premier bilan avait été présenté lors du Comité Directeur du 20 décembre 2017.

En TOP 14 :

Pour rappel, les moyennes à atteindre sont :

- 12 pour les clubs promus en 2017/2018 (Agen et Oyonnax),
- 13 pour les clubs promus en 2016/2017 maintenus en TOP 14 en 2017/2018 (LOU Rugby),
- 14 pour les autres clubs.

CLUBS	NOMBRE DE JIFF REQUIS	MOYENNE PONDÉRÉE APRÈS LA J20
SU Agen Lot-et-Garonne	12	14,06
Union Bordeaux-Bègles	14	15,75
CA Brive Corrèze Limousin	14	15,06
Castres Olympique	14	14,56
ASM Clermont Auvergne	14	15,38
Stade Rochelais	14	15,69
LOU Rugby	13	13,44
Montpellier Hérault Rugby	14	14,56
US Oyonnax Rugby	12	11,94
Stade Français Paris	14	13,81
Section Paloise Béarn Pyrénées	14	13,88
Racing 92	14	17,06
RC Toulonnais	14	15,63
Stade Toulousain Rugby	14	15,25

../..

LIGUE NATIONALE DE RUGBY

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON

Tél : +33 (0) 1 55 07 87 51

emmanuelle.varron@lnr.fr - www.lnr.fr





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En PRO D2 :

Pour rappel, la moyenne à atteindre est de 14 pour l'ensemble des clubs.

CLUBS	MOYENNE PONDÉRÉE APRÈS LA J26
SA XV Charente Rugby	15,64
Stade Aurillacois Cantal Auvergne	16,09
Aviron Bayonnais Rugby Pro	14,05
AS Béziers Hérault	16,55
Biarritz Olympique Pays Basque	15,14
US Carcassonnaise	16,36
US Colomiers Rugby	15,36
US Dax Rugby Landes	15,36
FC Grenoble Rugby	14,50
RC Massy Essonne	16,50
US Montalbanaise	15,32
Stade Montois Rugby Pro	15,23
RC Narbonne Méditerranée	14,91
USON Nevers Rugby	15,55
USA Perpignan	16,18
RC Vannes	14,50

RÈGLES DE VERSEMENTS : NOUVEAU DISPOSITIF « PROGRAMMATION TV »

Le Comité Directeur a voté la mise en place, pour la saison 2018/2019, d'un nouveau dispositif intégré aux versements des Droits TV et Marketing de la LNR : en TOP 14, un fonds de 500 000 € sera réparti entre les clubs en fonction du nombre de programmations à domicile (au-delà d'un match) sur le créneau du dimanche à 16H50 qui correspond à l'affiche principale de chaque journée.

ASSOCIATION « PLAYERS DEVELOPMENT MANAGERS »

Le Comité Directeur a adopté la mise en place dès la saison prochaine de la PDM Association (Players Development Managers Association). Les membres fondateurs de l'Association sont Provale et la LNR. Elle a pour but d'institutionnaliser l'accompagnement socio-professionnel des joueurs de TOP 14 et PRO D2 dans la conduite de leur carrière et dans l'anticipation de leur reconversion. Le PDM, qui sera salarié de l'Association, aura 5 à 6 clubs sous sa responsabilité, dans un secteur géographique qui lui sera attribué.

COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Un poste étant vacant au sein du Comité d'Éthique et de Déontologie parmi le collège des personnalités désignées par la LNR, le Comité Directeur a désigné M. Pierre Villepreux, ancien international et sélectionneur du XV de France, comme membre du Comité.

LIGUE NATIONALE DE RUGBY

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON

Tél : +33 (0) 1 55 07 87 51

emmanuelle.varron@lnr.fr - www.lnr.fr

